COMMUNE DE SAINTE CECILE D'ANDORGE

Compte rendu de séance du Conseil Municipal

Séance du 18 octobre 2024

Le 18 octobre 2024 à 18 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jacques **PÉPIN**, Maire.

Membres présents : Jacques PEPIN, Dominique BONNET, André DUMAS, Philippe FALCHETTI, Laurent AIGLON, Joris MICHEL, Andrée RIGAUD, Delphine BLADOWSKI, Dorian DESIERES.

Membres représentés : Dominique PANTEL par Laurent AIGLON, Emilie MAURIN par Dominique BONNET.

<u>Membres absents</u> : Joddy **DUMAZERT** <u>Secrétaire de séance</u> : André **DUMAS**

Le quorum étant réuni, Monsieur le Maire, ouvre la séance à 18h00.

Nombre de présents : 9

Total exprimé : 11

Vote par procuration : 2 Absents excusés : 1

FINANCES PUBLIQUES

Remboursement d'une retenue de garantie :

Les travaux du lotissement le Cazet réalisés en 2010 par l'entreprise Bonnefille avaient fait l'objet d'une retenue de garantie d'un montant de 4225.09 €. Ces travaux ayant été réceptionnés sans réserve, cette somme doit être remboursée à l'entreprise Bonnefille.

Admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable :

La locataire d'un logement communal a omis de payer les loyers des années 2010 et 2011. Malgré la procédure de recouvrement mise en œuvre par le trésor public, cette dernière n'a pas été en mesure de les honorer. En conséquence, la Commune devra émettre un mandat d'admission en non valeur pour un montant de 6177.41 €.

Adopté à l'unanimité

SUBVENTIONS

Fonds de concours Alès Agglomération pour l'installation de caveaux deux places au cimetière :

Montant des travaux :14 094.00 € HT

Montant de la subvention sollicitée : 7000.00 € HT

Fonds de concours Alès Agglomération pour le changement des huisseries dans l'appartement locatif 5 Place de l'église :

Montant des travaux : 10 150.34 € HT

Montant de la subvention sollicitée : 5000.00 € HT

<u>Subvention demandée au département du Gard au titre du Contrat territorial 2025 pour la réfection de la voirie communale :</u>

Montant des travaux : 89 805.00 HT

Montant de la subvention sollicitée : 22 451.00 € HT

INSTITUTIONS

Modification des statuts du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles :

Le SHVC appelle les Communes à se prononcer sur l'ajout de trois nouvelles Communes : Moissac-Vallée-Française, Gabriac et Chamborigaud. Le Conseil municipal est favorable à cette nouvelle adhésion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Fait à Sainte Cécile d'Andorge, le 18 octobre 2024

Le Maire,

Jacques PÉPIN.